

Plaisir

Engagement

Collaboration

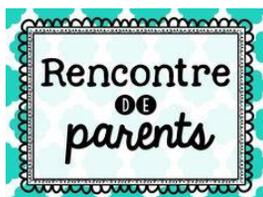
Info parents Septembre École de l'Amitié



Bonjour chers parents,

Je vous souhaite d'abord une excellente rentrée scolaire 2024-2025. Voici quelques informations afin de commencer l'année du bon pied.

RENCONTRE DE PARENTS



Cette année, les rencontres de parents se dérouleront en présence.

Voici les dates pour chaque cycle :

Niveaux	Date et heure	Comment
Maternelle 4 ans	29 août 8h45	En présence
Maternelle 5 ans	28 août 18h30	En présence
1 ^{re} année	27 août 18h30	En présence
2 ^e année	10 septembre 18h00	En présence
3 ^e et 4 ^e année	10 septembre 18h30	En présence
5 ^e et 6 ^e année	10 septembre 18h30	En présence

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Vous recherchez une occasion de participer activement à la vie de l'école?
Les membres du conseil d'établissement de l'an dernier vous invitent à vous joindre à eux. Nous avons plusieurs postes à combler



L'assemblée générale de parents aura lieu le **10 septembre à 19h15** à la cafétéria de l'école. Les membres du conseil d'établissement seront élus pour l'année scolaire 2024-2025.

HORAIRE

Voici l'horaire de l'école :



Précolaire :

Avant-midi : 7h55 à 11h10

Diner : 11h10 à 12h30

Après-midi : 12h30 à 14h07

Primaire :

Avant-midi: 7h55 à 11h20

Récréation am : 10h00 à 10h20

Diner: 11h20 à 12h40

Après-midi : 12h40 à 15h05

Récréation pm : 13h45 à 14h05

SECRÉTAIRE D'ÉCOLE

Le secrétariat est ouvert de 7h45 à 11h20 et de 12h40 à 15h45. Mme Marie-Claude se fera un plaisir de vous répondre. Durant l'heure du midi ou après la fin de la journée, nous vous demandons de laisser un message, elle retournera l'appel dès son retour.



ABSENCES

Si votre enfant doit s'absenter, vous devez communiquer avec l'école dès que possible. Lorsque vous signalez une absence, vous devez me fournir le nom et la raison de l'absence ou du retard de votre enfant. Plusieurs options s'offrent à vous :

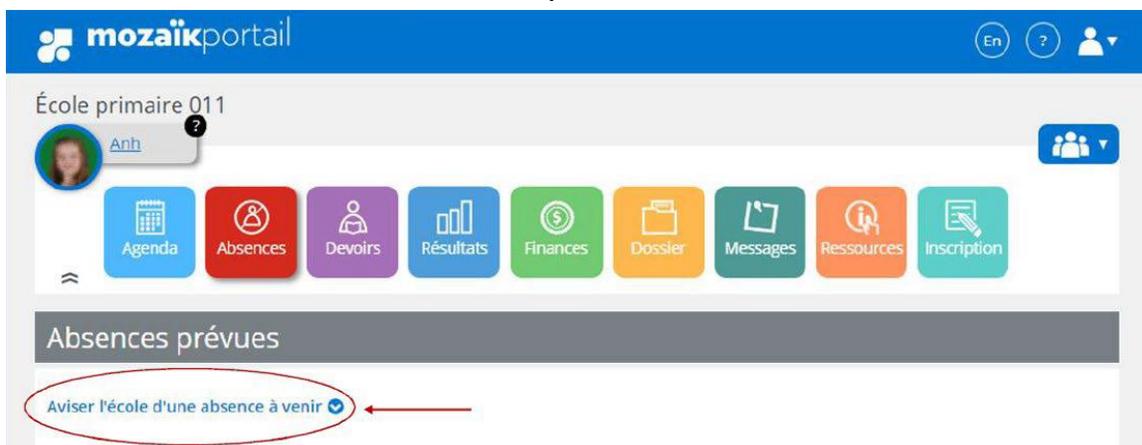
- Par téléphone au (450) 467-5870 poste 5
- Par courriel à amitie@csp.qc.ca
- Par le mozaik-portail-voir la procédure un peu plus bas

ABSENT

AVISER L'ÉCOLE D'UNE ABSENCE MOZAIK-PORTAIL

À compter d'aujourd'hui nous aurons un système hybride pour motiver l'absence ou le retard de votre/vos enfants. Plusieurs choix s'offrent à vous, vous pourrez utiliser le téléphone en nous laissant un message, nous envoyer un courriel ou utiliser l'application ou le site WEB Mozaïk-Portail. La nouvelle méthode qui vous est offerte consiste à vous rendre sur l'un ou l'autre des plates-formes sur la pastille ou l'onglet « Absences », cliquer sur le lien « aviser l'école d'une absence à venir » et remplir le formulaire. Les trois façons sont bonnes et vous utiliser la façon que vous préférez.

Voici les différentes interfaces du système :



The screenshot shows a mobile form titled 'Aviser d'une absence ou d'un retard' with a 'Confirmer' button in the top right corner. The form contains the following fields:

- 'pour la date du' with the value 'jeudi 28 septembre 2023'
- 'Jour entier' with a toggle switch that is currently turned off
- 'de:' with the value '06:00'
- 'à' with the value '21:00'
- 'Motif' with a dropdown menu showing 'Choisir un motif' and a right-pointing arrow
- 'Détails (200 caractères maximum)' with a text input area

RETARDS



Veillez prendre note qu'à partir de 7h45 le service de garde termine et c'est la surveillance des enseignants qui commence. Les élèves doivent se rendre directement dans la cour d'école. Il est donc défendu pour les élèves d'utiliser la porte principale pour entrer. Après 7h55, tous les élèves doivent se présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école : leur retard sera noté.

S.V.P.! Assurez-vous que les retards soient exceptionnels!

DÉPART HÂTIF

Afin de respecter le temps d'enseignement, nous vous demandons de respecter les heures de classe. Si malgré tout, votre enfant doit quitter la classe plus tôt, veuillez-vous assurer que ce soit exceptionnel. Si votre enfant fréquente le service de garde, n'oubliez pas de les aviser en laissant un message sur la boîte vocale.



ÉDUCATION PHYSIQUE

Les vêtements d'éducation physique sont obligatoires pour les élèves de la 3^e à la 6^e année. Ils pourront utiliser le vestiaire, avant la cour d'éducation physique, pour se changer. Alors, pour les élèves ciblés, vous devez prévoir du linge confortable et des espadrilles pour les journées où l'éducation physique est à leur horaire.



PHOTO SCOLAIRE



Le 11 septembre prochain sera la journée des photos scolaires. Cette année, le choix du conseil d'établissement s'est arrêté sur Studio La Pomme verte. On enfile nos plus beaux vêtements et on affiche notre plus beau sourire!

ASSURANCES DOMMAGES POUR LES ÉLÈVES

Bien que nous nous assurions de tout mettre en œuvre pour prévenir les incidents, certains peuvent survenir tout au long de l'année scolaire : des blessures, notamment des dents cassées, des bris de lunettes, vêtements ou autres objets personnels et des vols d'objets de valeur qui auraient été apportés à l'école.



Il est important de savoir que, bien que le CSSP possède une police d'assurance responsabilité applicable à toutes ses écoles, l'assureur du CSSP ne remboursera les parents que s'il est démontré que le personnel de l'école a commis une faute dans la façon d'encadrer ou de surveiller les élèves.

S'il n'y a pas eu de faute, ce sont les parents qui doivent assumer les coûts de l'incident. Nous recommandons donc fortement à tous les parents de nos élèves de se doter d'une assurance-écolier, qui couvrira ce genre de dommage. Ce type d'assurance est disponible auprès de la majorité des assureurs, et ce, à peu de frais.

Pour toutes questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec l'école.

Bonne année scolaire!

Dominique Lalongé
Directrice école de l'Amitié